

arte

FIPA D'OR 2014

3 X MANON

UNE MINISÉRIE DE JEAN-XAVIER DE LESTRADE
AVEC ALBA GAÏA BELLUGI, MARINA FOÏS, YANNICK CHOIRAT, ALIX POISSON...
(FRANCE, 2013, 3X52')

JEUDI 10 AVRIL 2014 À 20.50 ET SUR arte 

JEUDI 10 AVRIL 2014 À 20.50

3 X MANON

UNE MINISÉRIE DE JEAN-XAVIER DE LESTRADE
AVEC ALBA GAÏA BELLUGI, MARINA FOÏS,
YANNICK CHOIRAT, ALIX POISSON...

Jean-Xavier de Lestrade, oscarisé pour *Un coupable idéal* en 2002, décrypte avec *3 X MANON* le parcours d'une adolescente qui bascule dans la violence. Une minisérie coup de poing et un regard contemporain sur l'éducation.





CHAPITRE 1

Manon, 15 ans, habite dans un HLM et vit une adolescence tourmentée. Personne, ni même elle, ne semble pouvoir expliquer les raisons qui la poussent une nuit, surprise dans la cuisine familiale en pleine crise de boulimie, à planter un couteau dans le ventre de sa mère. Cette dernière est hospitalisée pour quelques jours. Le juge pour enfants est saisi et oriente la jeune fille vers un Centre Éducatif Fermé. Manon fait connaissance avec les rigueurs de l'institution et affronte les clans d'ores et déjà formés des autres pensionnaires du centre... dont Lola, visiblement chef de bande. Cette dernière et ses complices iront jusqu'à cacher du cannabis sous le lit de Manon pour la mettre en difficulté avec les autorités.



CHAPITRE 2

Accusée, Manon se fait innocenter par la responsable de la cantine, une des seules personnes en qui elle a confiance. Sous le regard inquiet du Directeur, Mme Barthélémy, professeure de français, organise un atelier de marionnettes et, contre toute attente, passionne les filles avec un récit mythologique. Manon ne se sent à l'aise dans aucun atelier professionnel proposé au Centre et s'initie à la mécanique avec l'aide de son éducateur Lucas. Après un spectacle public réussi de l'atelier marionnettes, tout s'effondre pour l'adolescente suite à un enchaînement malheureux d'événements. Manon organise alors avec deux autres filles une évasion nocturne.

CHAPITRE 3

Les gendarmes finissent par retrouver les jeunes filles en fuite et les ramènent. Manon doit apprendre à se montrer sereine et coopérative pour que sa juge la laisse au Centre. Elle commence à verbaliser ses griefs, ses doutes par rapport aux méthodes tour à tour répressives et infantilisantes de l'établissement. Mais chaque confrontation avec sa mère, toujours entre amour maladroit et rejet à son égard, reste une torture. Sa nouvelle éducatrice lui trouve un stage dans un garage : une révélation pour Manon. Elle ose enfin formuler une demande qui la hante : ne plus revenir chez sa mère au sortir du Centre.

ENTRETIEN AVEC JEAN-XAVIER DE LESTRADE

MANON, CAPTIVE DE L'AMOUR DE SA MÈRE

Comment est né le projet de cette série ?

Pour mon film *Parcours meurtrier d'une mère ordinaire* en 2009 sur Véronique Courjault, j'avais rencontré la psychanalyste Claude Halmos, et un de ses livres, *Pourquoi l'amour ne suffit pas*, qui traite de la dialectique entre amour et éducation, m'avait marqué. La problématique pour une fiction me paraissait passionnante. Déjà, j'avais imaginé une adolescente qui commettait un acte grave et se retrouvait dans un Centre Éducatif Fermé, une façon de questionner l'amour parental, dont la singularité tient au devoir d'éducation. Ici, l'amour fusionnel de sa mère pour Manon, la jeune héroïne, l'empêche de grandir. Interprétée par Marina Foïs avec une troublante ambiguïté, cette mère dénie à sa fille toute intimité. Plus que d'une réflexion sur le système carcéral, il s'agit donc paradoxalement d'une interrogation sur la toute-puissance de l'amour.

C'est l'itinéraire d'une enfant de la violence...

Absolument. Celui d'une enfant prise au piège chez elle, captive d'un amour source de tension et d'insécurité affective. Antoine Lacomblez, le scénariste, et moi voulions suivre pas à pas cette adolescente et sa manière de se sortir de ce cercle infernal de la violence - plus dérangeant encore chez une fille - qui la submerge et qu'elle ne comprend pas. Dans l'angoisse permanente, Manon perçoit en l'autre une menace. C'est, je crois, un phénomène assez nouveau que ces adolescents perdus, sans repères. D'une culture répressive et d'une éducation quasi punitive, on est passé au tout-amour : il suffirait d'aimer son enfant pour tout régler. C'est faux. Comme dit la psychologue dans la

série, « *il y a des parents qui mettent au monde des enfants et d'autres qui leur donnent la vie.* » Cet accompagnement suppose aussi des interdits, des frustrations qui emmènent les enfants vers leur identité.

Manon se retrouve dans un Centre Éducatif Fermé. Quel regard portez-vous sur ces institutions ?

D'abord, le terme éducatif montre qu'ils tentent de pallier un déficit. Sans nul doute, ils valent mieux que toute forme d'incarcération et que la prison pour les mineurs. Mais leur généralisation a condamné d'autres structures d'accueil, comme si l'on se défaussait sur ces centres d'un travail pris hier autrement en charge par la société. Leur dimension répressive (« fermé ») prend le pas sur leur vocation éducative, avec cette obligation de résultats, scolaires et surtout disciplinaires. Bien sûr, pour les besoins de la fiction, le centre dont il est question laisse circuler la complexité de la parole. Et si le directeur incarne la mission normative, des voix s'élèvent pour proposer une pédagogie alternative, celle-là même qui permet à Manon, par les mots, de se connecter à ses sentiments et émotions. Mais en réalité, cela reste rare.

Manon ne se résume pas à sa violence. Comment la définiriez-vous ?

Elle fait preuve d'un grand courage, notamment dans la scène que je trouve émouvante où elle se lève pour lire un texte qu'elle a écrit, en affrontant le regard des autres. C'est un effort colossal. Sensible, Manon porte en elle un trésor, enfermé dans un coffre-fort, qu'elle ignore. Et malgré ses empêchements, elle lutte pour faire les

choses. En cela, elle est héroïque. Enfin, les regards attentifs d'un éducateur et de la professeure de français, Mme Barthélémy, vont lui offrir l'opportunité de s'exprimer et lui donner confiance pour s'ouvrir à la vie. Un cheminement comme un parcours initiatique, nourri de toute l'ambivalence de l'adolescence.

Comment avez-vous trouvé l'interprète de Manon ?

Après un casting « sauvage » infructueux, Alba Gaïa Bellugi qui a tourné très jeune, s'est imposée. Comme Manon, elle a un côté déterminé, mais en quête d'harmonie et contemplative, elle ne lui ressemble pas du tout dans la vie. Aussi, elle a dû explorer des zones inconnues. Son intelligence intuitive des séquences était très juste, comme une petite musique intérieure. Mais il a fallu la pousser au-delà. Et les comédiens adultes l'y ont aidée, elle et les autres adolescentes qui, par une sorte d'émulation, cherchaient toutes à donner le meilleur.

Vous les filmez à fleur de peau...

Le langage des corps est aussi passé par les costumes, importants pour forger l'identité des personnages et définir leurs gestes. Bien sûr, avec Alba, nous avons beaucoup travaillé les regards et la démarche. En outre, afin de capter la spontanéité et l'énergie propres à cet âge, les filles ne connaissaient pas les mouvements de caméra, pourtant définis à l'avance. Mais pour moi, autant qu'un portrait de l'adolescence, ce film est aussi une traversée de figures féminines : la mère, la fille, Mme Barthélémy et l'excellente Anne Benoît, dans le rôle de l'enveloppante maîtresse de maison.



JEAN-XAVIER DE LESTRADE

Président de la Société Civile des Auteurs Multimédia (SCAM) entre 2011 et 2013, Jean-Xavier de Lestrade a réalisé de nombreux documentaires dont *Une Australie blanche et pure* (1998), FIPA d'or, *La justice des hommes* (2001), Prix Albert Londres, et *Un coupable idéal* (2001), Oscar du meilleur film documentaire. Spécialiste du fait judiciaire, on lui doit aussi la série documentaire *Soupeçons*, le docu-fiction *Parcours meurtrier d'une mère ordinaire : l'affaire Courjault* (2009), avec Alix Poisson, le long-métrage *Sur ta joue ennemie* (2008), avec Robinson Stévenin et Fanny Valette, et le téléfilm *La Disparition* (2012), avec Thierry Godard et Géraldine Pailhas.



ANTOINE LACOMBLEZ

LA VIOLENCE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Co-auteur avec Jean-Xavier de Lestrade de 3 X MANON, Antoine Lacomblez a exploré de près l'univers de la justice pour mineurs. Déplorant sa dérive répressive, il plaide pour des alternatives face à la violence.



« L'écriture de 3 X MANON a été très documentée : lectures, entretiens avec éducateurs, juges, avocats, et pédagogues dont une professeure de français, ayant exercé dans plusieurs centres pour mineurs délinquants. J'ai aussi épluché les rapports du contrôleur des lieux de privation de liberté. Pour aborder cette problématique, nous ne voulions pas nous baser sur un seul Centre Éducatif Fermé, d'autant que les pratiques varient beaucoup de l'un à l'autre. Et il ne s'agissait pas de faire un procès à charge, car nous tenions à la promesse d'une issue possible pour ces jeunes. Cependant, quelques-uns de ces CEF ont connu des dysfonctionnements graves, qui ont encore récemment conduit à des demandes de fermeture. En réalité, leurs missions sont floues: a priori, c'est une alternative à la privation de la liberté pour les mineurs récidivistes, c'est-à-dire à la prison. Mais leurs éducateurs manquent de formation, même si certains - j'en ai rencontrés - font un travail exceptionnel.

En outre, depuis leur création en 2002, on a réduit de façon drastique les moyens de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et la politique concernant la justice des mineurs a tourné au tout répressif, et même remis en cause l'ordonnance de 1945 prônant la primauté de l'éducatif sur le répressif. Des équipes et des psychopédagogues ont pourtant montré que des solutions existaient pour sortir ces adolescents de la violence, et leur donner des repères. Je pense aux travaux de Philippe Meirieu ou de Serge Boimare, l'auteur de *L'enfant et la peur d'apprendre**, qui nous ont inspirés. Éduquer ces jeunes perdus que l'on veut parquer, c'est d'abord les amener à reprendre contact avec eux-mêmes et à remplacer les coups par la parole, pour qu'ils puissent s'engager dans un projet personnel. La violence n'est pas une fatalité, on peut la combattre autrement que par la répression. Et si ce travail, complexe, exige des moyens, de l'attention, une vraie autorité et le goût de l'autre, il est passionnant et essentiel pour la société. »



LES CENTRES ÉDUCATIFS FERMÉS «DERNIÈRE CHANCE AVANT LA PRISON»?

Réservés aux mineurs récidivistes de 13 à 18 ans et gérés aux deux tiers par des associations agréées, les Centres Éducatifs Fermés, 51 à ce jour, aux pratiques très disparates, suscitent des interrogations sur leur efficacité depuis leur création en 2002.

Le 13 novembre dernier, Jean-Marie Delarue, le contrôleur général des lieux de privation de liberté, alertait sur une atteinte grave aux droits fondamentaux de l'enfant dans deux d'entre eux (Hendaye et Pionsat), et publiait en urgence des recommandations, après avoir émis de sérieuses réserves sur quatre autres en 2010. Carence éducative, manque de qualification et de formation des éducateurs, improvisation, fugues, violences, défauts de liens avec la psychiatrie, lieux d'implantation sans prise en compte de la sécurité...: de nombreuses faiblesses sont pointées. À Hendaye, de la viande périmée est même découverte dans le congélateur du centre, aujourd'hui fermé pour travaux.

La chancellerie s'engage alors à remédier aux problèmes de gouvernance de ces établissements, souvent à l'origine des manquements, à renforcer la formation des encadrants et à actualiser leur cahier des charges. Un « sas d'accueil » de deux semaines pour les jeunes devrait aussi être instauré.

En outre, Christiane Taubira, garde des sceaux, qui a revu à la baisse l'engagement du candidat Hollande à doubler leur nombre au cours du quinquennat, travaille sur une refonte de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs. En attendant, plus de mille adolescents transitent chaque année par les CEF pour des séjours supposés de six mois renouvelables, en réalité plus courts, pour un prix de journée supérieur à 600 euros.





NICOLE COLLET

«LE FILM DONT NOUS RÊVIONS»

au départ, il y avait pour moi un livre, *Pas de quartier?*, écrit par Pierre Joxe sur le respect nécessaire des Droits des enfants, fussent-ils délinquants, et le désir de raconter qu'une jeune vie en perdition peut être sauvée par une rencontre, une écoute, un adulte attentif et volontaire. Un adulte, qui, même dans une institution figée et sans moyen, se bat pour faire bouger les lignes. Je savais que le thème intéressait aussi Judith Louis, récemment nommée à la tête de la Fiction d'ARTE France. Et pourquoi pas pour ce nouveau format, en cours au Royaume-Uni et qu'elle souhaitait inaugurer : 3X52mn. Un format qui permet de suivre des personnages sur un temps relativement long et d'être diffusé en une seule soirée ; ce que semblent apprécier les téléspectateurs.

En voyant au FIPA 2012 le très beau film *La disparition* de Jean-Xavier de Lestrade dont j'admirais déjà le talent de documentariste,

j'ai décidé de lui parler de ce projet. Lui, de son côté, avait le désir de traiter de l'amour dysfonctionnel d'une mère pour sa fille.

Nous avons à plusieurs reprises évoqué ensemble le thème de l'adolescence et il m'a proposé d'écrire avec son partenaire scénariste Antoine Lacomblez. Antoine se trouvait connaître très bien l'institution judiciaire pour adolescents et le travail a commencé.

Les deux auteurs ont travaillé, enquêté, et les premiers synopsis ont été si remarquables de justesse et d'émotion que, très vite, la commande de la suite est venue. En 6 mois, les scénarios étaient aboutis.

Nous savions que la réussite des films tiendrait d'abord à la comédienne qui endosserait le rôle principal, et à ses camarades. Nous avons donc, très tôt, lancé avec la directrice de casting la recherche de jeunes

comédiennes. Dès les premiers essais d'Alba Gaïa Bellugi, nous avons su que ce serait elle. Ce fut plus long pour les autres jeunes filles. Leur choix a aussi fait bouger les personnages. Jean-Xavier a fait de longues séances d'essais ; puis des lectures et des répétitions, dès que chacune a été libérée des obligations scolaires. Pour les comédiens adultes, le réalisateur avait un nom pour chaque rôle. Aucun ne s'est démenti.

Nous avons aussi décidé de tourner en Province, pour favoriser la concentration de tous. Celle des jeunes comédiennes, leur sérieux, nous a impressionnés.

L'enthousiasme du public du festival de Biarritz, puis la récompense du jury qui a délivré le FIPA d'or, sont venus en écho à notre joie d'avoir livré le film dont nous rêvions.

NICOLE COLLET - PRODUCTRICE



LISTE ARTISTIQUE

MANON ALBA GAÏA BELLUGI
MONIQUE MARINA FOÏS
LUCAS RIVIÈRE YANNICK CHOIRAT
MME BARTHÉLÉMY ALIX POISSON
YAEL OULAYA AMAMRA
SANDRINE LÉA ROUGERON
MALIKA MARYNE CAYON
LOLA CLAIRE BOUANICH
BINTOU JISCA KALVANDA
ZOHRA NAIDRA AYADI
MAÎTRE BÉRANGER GUILLAUME MARQUET
VIVIANE PERROT ANNE BENOIT
LE DIRECTEUR FRANÇOIS LORIQUE
ESTELLE HÉLÈNE STADNICKI
LA PSY LAURENCE CORDIER

LISTE TECHNIQUE

RÉALISATION JEAN-XAVIER DE LESTRADE
SCÉNARIO ANTOINE LACOMBLEZ
JEAN-XAVIER DE LESTRADE
IMAGE ISABELLE RAZAVET
SON CYRIL MOISSON
DÉCORS ANTOINE MARON
MONTAGE SOPHIE BRUNET
MUSIQUE BAPTISTE CHARVET

COPRODUCTION ARTE FRANCE,
IMAGE ET COMPAGNIE
AVEC LA PARTICIPATION DE TV5 MONDE
AVEC LE SOUTIEN DE CICLIC-RÉGION CENTRE
EN PARTENARIAT AVEC LE CNC
AVEC LE SOUTIEN DE LA PROCIREP-SOCIÉTÉ
DES PRODUCTEURS
DIRECTRICE DE LA FICTION D'ARTE FRANCE
JUDITH LOUIS
CHARGÉES DE PROGRAMMES
ADRIENNE FREJACQUES, ISABELLE HUIGE
(FRANCE, 2013, 3X52')
PHOTOS : ANGELA ROSSI
TEXTES : SYLVIE DAUVILLIER

CONTACTS PRESSE

GRÉGOIRE HOH : 01 55 00 70 46
G-HOH@ARTEFRANCE.FR
PAULINE TRARIEUX : 01 55 00 70 48
P-TRARIEUX@ARTEFRANCE.FR